

L'autochtone devient une balle de ping-pong que se relancent les différents intervenants.

*Procès-verbaux, fascicule 39, p. 29,
7 novembre 1990.*

Collecte et utilisation des données

Les programmes, les politiques et mêmes les structures ministérielles ne peuvent s'adapter à la réalité s'ils sont fondés sur des données désuètes, inexactes ou incomplètes. Il doit en outre exister, chez les politiciens et les fonctionnaires, une volonté de les utiliser pour que le gouvernement puisse orienter ses actions en vue d'atteindre le meilleur résultat possible. Ces données détaillées sont d'autant plus critiques qu'elles sont nécessaires à la conception de programmes pour venir en aide au groupe particulièrement négligé que sont les autochtones handicapés.

Tous les représentants des ministères qui ont comparu devant notre Comité ont dit faire appel à Statistique Canada pour être le mieux renseignés possible au sujet des autochtones. Même s'ils n'ont pas pu nous fournir des données complètes, aucun d'eux n'a nié le fait reconnu que l'incidence de déficiences chez les autochtones demeure plus élevée que chez les Canadiens en général. Neil Faulkner de Santé et Bien-être social Canada a décrit brièvement une partie de l'information disponible lorsqu'il a dit :

L'incidence de l'invalidité chez la population indienne du Canada est de deux à quatre fois supérieure à la moyenne nationale. Plus des deux tiers de ces invalidités touchent l'agilité et la mobilité; le quart sont attribuables à des accidents; 17 p. 100 sont reliées au vieillissement et 10 p. 100 à des affections congénitales. Vingt-deux pour cent des personnes handicapées ont des troubles de la vision. Comme il en est pour la

